

Appendice I à l'annexe A

ZONES GÉOGRAPHIQUES ET RÉGIONS DE COUVERTURE

	Zone géographique	Région de couverture	Municipalité, ville, village, etc.
1	La région élargie du Fer à Cheval Doré	1A) Région de Niagara	Les municipalités locales de : → Fort Erie, ON, y compris le Peace Bridge * → Niagara Falls, ON, y compris le Rainbow Bridge et le pont Whirlpool Rapids → Niagara-on-the-Lake, ON, y compris le pont Queenston *
		1B) Comté de Lambton	→ Sarnia, ON → Point Edward, ON, y compris le pont Blue Water *
		1C) Windsor-Essex	→ Windsor, y compris le tunnel Windsor-Detroit → Le pont Ambassadeur *
		1D) Région du Grand Toronto (RGT)	→ Municipalité régionale de Peel incluant des emplacements à Brampton et Mississauga
2	Nord de l'Ontario	2A) Nord de l'Ontario (sites limités)	→ Rainy River, ON → Fort Frances, ON → Pigeon River, ON → Sault-Sainte-Marie, ON*
3	Sud-Est de l'Ontario	3A) Sud-Est de l'Ontario (sites limités)	→ Lansdowne, ON, y compris le Pont des Mille-Îles * → Prescott, ON, y compris le pont international Ogdensburg-Prescott * → Cornwall, ON, y compris le pont international de la Voie maritime

INSTRUCTIONS / REMARQUES AUX SOUMISSIONNAIRES :

Les lieux marqués d'un astérisque comme suit : * sont des installations du GC dotées de services de transbordement. Aux fins de cette exigence, les sites limités marqués d'un astérisque *fourniront leurs propres services de transbordement*. Ces sites ne nécessiteront PAS de services de transbordement de la part de l'entrepreneur.

